

amadeus Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus

Les présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus sont soumises aux termes et conditions du Contrat et régissent la fourniture du Système Amadeus à l'Abonné.

1. Définitions

À moins qu'une intention contraire ne se manifeste, les termes définis dans le Contrat auront le même sens que dans les présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus. Au titre de celles-ci :

“**Contrat**” signifie le contrat d'Accès au Système Amadeus souscrit par Amadeus et l'Abonné avec toutes les annexes et compléments, dans lequel les présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus sont intégrées en guise de référence.

“**Documentation**” désigne tous manuels, guides d'utilisation, voyages, instructions et autres informations fournies par Amadeus à l'Abonné en vue de faciliter l'utilisation et le fonctionnement correct du Système Amadeus et de tout Produit Amadeus, y compris ceux fournis sous format électronique.

“**Données de Réserve**” signifie les données créées par l'Abonné pour une Réserve via le Système Amadeus.

“**Données du Système Amadeus**” désigne les données et les informations mises à la disposition de l'Abonné via le Système Amadeus.

“**Fournisseur**” désigne un Fournisseur de produits ou services de voyages ou liés au secteur du voyage, de loisirs, financiers ou récréatifs, qui rend disponibles ses données via le Système Amadeus.

“**Groupe Amadeus**” désigne le groupe d'entités juridiques, notamment Amadeus IT Group, S.A., qui développe, exploite et distribue le Système Amadeus.

“**Logiciel**” signifie les applications logicielles auxquelles Amadeus fournit un accès à distance dans le cadre des Services Amadeus ou pour qu'elles soient installées par l'Abonné dans son équipement informatique, ainsi que toute la Documentation nécessaire pour les utiliser et toutes les nouvelles versions, mises à jour, révisions, améliorations, modifications et remplacements des applications logicielles suivies.

“**Office ID / Identificateur de Bureau**” signifie chaque code unique d'identification pour l'accès au Système Amadeus et l'utilisation des Produits Amadeus.

“**PNR**” signifie les dossiers passagers (*Passenger Name Record*) créés dans le Système Amadeus.

“**Produits Amadeus**” signifie tout Logiciel, produit, service, composant ou fonctionnalité fourni par Amadeus à l'Abonné au titre du présent Contrat.

“**Réserve**” désigne une entrée individuelle de réservation de place d'avion (“**Réserve Aérienne**”), de voiture ou d'hôtel (“**Réserve Non Aérienne**”), créée dans la partie itinéraire d'un dossier passager (PNR), traitée ou réservée dans le Système Amadeus qui : (a) n'a ni été annulée, ni non-confirmée ou non-émises; et (b) s'il s'agit d'une Réserve Aérienne, désigne une réservation avec billet et s'applique à toutes les réservations de place d'avion pour lesquelles un billet ou un document similaire a été délivré par le Fournisseur ou son agent autorisé (une “**Réserve avec Billet**”). Les Parties présumeront que le nombre de Réservations avec Billet est égal au nombre de Réservations Aériennes, sauf si le contraire est démontré dans le registre automatisé d'Amadeus. À titre d'exemple : (i) un passager sur un vol direct simple est comptabilisé comme une Réserve Aérienne ; et (ii) un passager sur deux vols de correspondance différents est comptabilisé comme deux Réservations Aériennes.

“**Services Amadeus**” signifie tous services d'abonnement aux Logiciels fournis par Amadeus pour assurer un accès à distance et une utilisation via internet par l'Abonné et ses Utilisateurs Autorisés (par exemple, Amadeus Selling Platform Connect), y compris la Documentation nécessaire pour les utiliser.

“**Site Internet**” signifie tout site internet ou toute application mobile utilisée par l'Abonné pour fournir aux Utilisateurs en Ligne l'accès au Système Amadeus.

“**Système Amadeus**” désigne le système informatisé de diffusion d'informations et de distribution de produits et de services de voyage, qui contient des informations sur les horaires, la disponibilité, les tarifs et les services associés, et par l'intermédiaire duquel des réservations peuvent être effectuées et/ou des billets peuvent être délivrés. Le Système Amadeus ne couvre pas l'accès à Internet ni les systèmes de messagerie électroniques éventuellement fournis par Amadeus.

“**Transaction**” signifie une demande de traitement de données qui est transmise au Système Amadeus. Les multiples éléments à données ou d'information multiples (*multiple data elements*) transmis en chaîne au Système Amadeus sont comptabilisés comme une Transaction. Les éléments de données ou d'information (*data elements*) transmis via des assistants, macros, systèmes robotiques et supports ou moyens similaires peuvent donner lieu à des Transactions multiples non apparentes pour l'Abonné. Amadeus se réserve le droit d'introduire, à tout moment, de nouveaux types de Transactions et de tarifications associées et l'utilisation par l'Abonné de ces nouveaux types de Transactions constitueront l'acceptation de l'Abonné de payer les Redevances communiquées par Amadeus à l'Abonné avant utilisation respective. Un Système Central de Transactions (*Central System Transaction*) signifie une Transaction qui n'est pas une transaction de recherche de tarif bas (*low fare Research Transaction*) sur un Produit Amadeus tel que Master Pricer.

“**Utilisateur en Ligne**” signifie un voyageur individuel qui utilise un Site Internet pour accéder au Système Amadeus.

“**Utilisateurs Autorisés**” signifie les salariés de l'Abonné, les agents et les entrepreneurs indépendants autorisés par l'Abonné à utiliser le Système Amadeus, les Produits Amadeus ou, s'il est disponible sur le Territoire, Amadeus Direct, conformément aux dispositions du présent

Contrat. L'Abonné s'engage à tenir et à mettre à jour une liste des Utilisateurs Autorisés actuels et il fournira cette liste à Amadeus dans la période de dix (10) jours suivant la demande d'Amadeus. Les Utilisateurs Autorisés ne comprennent pas les personnes physiques ou morales ayant la qualité de salariés, agents ou contractants des concurrents d'Amadeus.

“**Identifiants d'Accès**” signifie tout nom d'utilisateur, numéro d'identification, mot de passe, licence ou clé de sécurité, jeton de sécurité, PIN ou tout autre code de sécurité, ainsi que toute méthode, technologie ou dispositif utilisé, seul ou en combinaison, en vue de vérifier l'identité et l'autorisation d'une personne physique pour accéder et utiliser le Système Amadeus ou, le cas échéant, un Produit Amadeus.

2. Utilisation du Système Amadeus

2.1 Accès et droits d'utilisation. Sous réserve des termes et conditions applicables au Contrat, Amadeus accorde à l'Abonné un droit non exclusif, révocable et intransférable, limité à la durée du contrat, sans droit de concession de sous-licences, d'accéder au et d'utiliser le Système Amadeus sur le Territoire, uniquement à des fins commerciales internes et aux seules fins d'obtenir les Données du Système Amadeus. Seuls peuvent accéder au Système Amadeus les Utilisateurs Autorisés et, sous réserve de la Section 6.2 (*Site Internet de l'Abonné*) des présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus, les Utilisateurs en Ligne.

Si un Territoire n'est pas désigné, l'utilisation n'est autorisée que dans le pays dans lequel la société Amadeus contractante a son siège social. Dans ce cas, une utilisation régulière à l'étranger est exclue sans le consentement séparé d'Amadeus.

2.2 Utilisation des Données du Système Amadeus. L'Abonné utilisera seulement et exclusivement les Données du Système Amadeus pour : (a) la réservation ou la vente de produits et services de voyages proposés par les Fournisseurs via le Système Amadeus ; (b) fournir des informations en matière de voyages aux clients de l'Abonné ; (c) l'émission de billets, d'itinéraires de voyages, de factures ou de relevés ; (d) les activités du client en matière de comptabilité et de tenue des registres ; et (e) tous services supplémentaires liés aux voyages autorisés par Amadeus par écrit. L'Abonné s'engage à ne pas compiler, masquer, vendre, distribuer ou mettre à disposition de toute autre manière les Données du Système Amadeus, sauf autorisation expresse incluse dans le Contrat.

2.3 Activités Interdites. Il est interdit à l'Abonné : (a) agissant directement ou indirectement, manuellement ou au moyen de dispositifs robotiques, d'accéder ou d'utiliser, ou de permettre à des tiers autres que les Utilisateurs Autorisés d'accéder ou d'utiliser le Système Amadeus ou tout Produit Amadeus pour : (i) effectuer des Réservations qui sont spéculatives, fictives, inscrites en double, indues ou frauduleuses, ou effectuées dans le seul but d'atteindre les objectifs minimums en termes de Réservations ou certaines exigences minimums d'utilisation, ou encore en vue d'obtenir des avantages économiques indus ; (ii) réserver des espaces ou places par anticipation de la demande ; (iii) créer ou modifier irrégulièrement les registres ou transmettre des données non autorisées du Système Amadeus à un tiers ; (iv) transmettre des messages personnels, sauf au moyen d'un système de courrier électronique ; (v) former tous tiers à l'utilisation du Système Amadeus ; (vi) développer ou publier tous guides de réservations, billetteries, ventes, marchandises ou tarifs ; (vii) prendre part à tout type d'activités illégales ou immorales ; (viii) agissant de manière délibérée ou non, transmettre ou diffuser tous virus, chevaux de Troie ou autres données, œuvres, codes ou programmes malveillants, nuisibles ou de type désactivant ; ou (ix) interférer avec tous ordinateurs, systèmes ou réseaux, les interrompre ou tenter d'y accéder sans autorisation ; (b) d'accorder toute licence, transférer, céder, distribuer, afficher, révéler ou mettre à disposition de tiers, autres que les Utilisateurs Autorisés ou sauf autorisation expresse accordée au titre du Contrat, le Système Amadeus ou tout Produit Amadeus ; (c) sauf dans la mesure permise par la loi impérative et uniquement dans la mesure expressément autorisée par le présent Contrat : (i) de tenter de copier, modifier, reproduire, créer des œuvres dérivées, encadrer, dupliquer, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer la totalité ou toute partie des Logiciels ou de la Documentation pour les rendre disponibles de quelque manière ou sous quelque support que ce soit ; ou (ii) de tenter de décompiler, effectuer toutes opérations d'assemblage inverse ou d'ingénierie inverse ou désassembler le Logiciel ou toute partie de celui-ci, ou de le rendre perceptible à la personne humaine de quelque manière que ce soit ; (d) d'accéder au Système Amadeus ou à tout Produit Amadeus via des produits de tiers (par exemple, des outils robotiques) qui n'ont pas été autorisés par Amadeus de manière expresse et par écrit ; (e) d'utiliser tout dispositif automatique, Logiciel, application, programme, plugin de navigateur, algorithme intégré ou non dans un navigateur ou toute méthodologie fondée sur des processus ou des fonctionnalités similaires, ou tout procédé manuel, visant à contrôler, effectuer toutes transactions, encadrer, modifier, ajouter des contenus ou copier toute partie du Système Amadeus ou de tout Produit Amadeus ; ou (f) d'accéder à la totalité ou à toute partie du Système Amadeus ou de tout Produit Amadeus dans le but de construire un produit ou un service de nature à entrer en concurrence avec le Système Amadeus ou tout Produit Amadeus.

2.4 Utilisateurs Autorisés. L'Abonné doit s'assurer que, lors de l'utilisation du Système Amadeus et des Produits Amadeus par les Utilisateurs Autorisés, ces derniers respectent les présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus, et s'engage à répondre ainsi

qu'à assumer la responsabilité de tout manquement par un Utilisateur Autorisé aux présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus.

2.5 Instructions de Fonctionnement. L'Abonné s'engage à suivre l'ensemble des instructions raisonnables, en particulier « User Guides », transmises à tout moment par Amadeus à l'égard du fonctionnement correct du Système Amadeus ou d'un Produit Amadeus.

Amadeus fournira à l'Abonné des instructions d'utilisation du Système Amadeus dans la zone client fermée du Service Hub Amadeus sous <https://servicehub.amadeus.com>, qui doivent être suivies dans l'intérêt d'un bon fonctionnement.

2.6 Réservations Inexploitable. L'Abonné assure et sera seul responsable de supprimer des PNRs, du Système Amadeus, toutes Réservations non confirmées, non émises ou annulées.

2.7 Transactions. L'Abonné fera tous efforts raisonnables pour minimiser le nombre de Transactions par Réserve.

2.8 Modifications.

2.8.1 Amadeus se réserve le droit de modifier le Système Amadeus ou les Produits Amadeus au moyen de développements, d'améliorations ou de restrictions dans la mesure où ces dispositifs n'entraînent aucune réduction de services prévus au terme du contrat. Amadeus est également en droit d'adapter les exigences de sécurité publiées dans le Service Hub Amadeus sous <https://servicehub.amadeus.com> ainsi que les exigences minimales pour l'utilisation du système Amadeus à l'état de la technique respectif et informer l'Abonné en temps utile de ces ajustements, à condition qu'ils conduisent à un travail d'adaptation de la part du Participant reconnaissable par Amadeus. Amadeus n'a pas l'obligation de proposer ou de conserver des données spécifiques ou les données d'un Fournisseur particulier dans le Système Amadeus.

2.8.2 L'Abonné s'engage à ne pas modifier ou altérer le Système Amadeus ou les Produits Amadeus.

2.9 Maintenance.

2.9.1 Amadeus peut, à tout moment et sans engagement ni responsabilité envers l'Abonné, réaliser des arrêts programmés dans le cadre de la maintenance du Système Amadeus ou de tout Produit Amadeus. Amadeus prendra toute mesure commercialement raisonnable afin de minimiser les conséquences de ces arrêts programmés et de les communiquer à l'avance à l'Abonné, lorsqu'elles ont lieu pendant les horaires d'ouverture (de 9 h 00 à 17 h 00 HEC).

2.9.2 Amadeus ne garantit pas l'absence de défauts du Système Amadeus ou du logiciel, ou le fonctionnement sans interruption du même système ou logiciel.

2.9.3 Amadeus dispose d'une période raisonnable pour réparer les défaillances. Amadeus transmettra, dans la mesure du possible, les informations relatives à la nature et à l'étendue de la défaillance au moyen du Amadeus Service Hub.

2.10 Logiciel et Technologie de l'Abonné. L'Abonné s'engage à ne pas intégrer ou interfacer tout logiciel avec le Système Amadeus ou un Produit Amadeus, ou à mettre en œuvre toute autre opération pouvant avoir un impact sur le Système Amadeus ou sur les Produits Amadeus ou sur l'accès de l'Abonné à ceux-ci, sans avoir obtenu le consentement écrit préalable d'Amadeus, qui ne pourra être refusé ou retardé sans motif grave. Si ces équipements ou un Logiciel ont pour effet de dégrader ou d'interférer avec la performance du Système Amadeus ou de tout Produit Amadeus, ou s'il se produit une modification non autorisée de ceux-ci, l'Abonné sera responsable de l'ensemble des coûts raisonnables engagés par Amadeus en vue de diagnostiquer et d'éliminer la dégradation, l'interférence ou la modification. Amadeus peut, à sa discrétion raisonnable, changer les conditions des équipements informatiques ou des logiciels nécessaires pour faire fonctionner les Logiciels ou pour accéder au Système Amadeus.

2.11 Vérifications des Équipements Informatiques et des Logiciels. L'Abonné accepte qu'Amadeus procède au contrôle en ligne, en temps utile, dans le cadre notamment de la fonction automatique de mise à jour, du matériel et des logiciels qui lui sont fournis pour utiliser le Système Amadeus, afin d'assurer le suivi technique, incluant la réparation des défaillances et le bon fonctionnement de la comptabilisation. Dans le cadre de ce contrôle, Amadeus enregistre certaines données, en particulier ci-après : le type et la vitesse des UCT (CPU) utilisées, la taille de la mémoire vive, de la capacité de stockage et la version du système d'exploitation. Les données enregistrées sont uniquement utilisées par Amadeus à des fins de contrôle lié à la performance du système, dans le cadre de la transmission de mises à jour automatiques, de la réparation de défaillances ou de la fourniture d'un support.

3. Suspension de l'Accès / Émission de Billets

3.1 Suspension de l'Accès.

3.1.1 Amadeus peut suspendre immédiatement l'accès de l'Abonné au Système Amadeus ou à tout Produit Amadeus, ou adopter d'autres mesures correctives (une “**Suspension**”), si : (a) l'Abonné ne respecte pas les politiques ou instructions notifiées par Amadeus concernant son utilisation du Système Amadeus ou d'un Produit Amadeus, ou toutes lois, règles, règlements, décrets ou directives applicables ; (b) Amadeus estime qu'une utilisation abusive ou incorrecte du Système Amadeus ou d'un Produit Amadeus a été provoquée, permise ou activée par l'Abonné ou pour le compte de l'Abonné ; (c) l'Abonné tente d'apporter ou apporte des modifications non autorisées au Système Amadeus ou à un Produit Amadeus ; (d) l'accès de l'Abonné au Système Amadeus ou à un Produit Amadeus provoque (par exemple, en raison de l'utilisation d'un logiciel robotique) : (i) une dégradation du Système Amadeus ou

amadeus Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus

de tout Produit Amadeus ; (ii) une interférence avec l'utilisation du Système Amadeus ou avec un Produit Amadeus par d'autres clients ou utilisateurs ; ou (iii) une situation de nature à exposer Amadeus, éventuellement ou réellement, à un risque de manquement à ses accords avec des tiers ; (e) Amadeus constate une situation pouvant entraîner un impact négatif réel ou potentiel sur le Système Amadeus ou sur un Produit Amadeus (y compris tous problèmes techniques, risques de sécurité, dommages, interruption ou dégradation du Système Amadeus ou du Produit Amadeus) ou de nature à avoir une incidence négative sur la capacité d'Amadeus à fournir ses services à l'Abonné ou à d'autres utilisateurs, ou ayant pour effet de provoquer une utilisation inefficace ou inadéquate du Système Amadeus ou de tout Produit Amadeus ; (f) l'Abonné commet tout autre acte ou toute autre omission qui, à la discrétion d'Amadeus, peut représenter une menace pour le Système Amadeus, pour tout Produit Amadeus ou pour la stabilité financière, la sécurité des informations/données ou la propriété intellectuelle d'Amadeus ; (g) l'Abonné est identifié comme étant inactif ou ne répond pas à la correspondance, aux corrections ou aux demandes concernant le Système Amadeus ou le Produit Amadeus concerné ; (h) Amadeus, agissant de manière raisonnable, estime que l'Abonné ou tout Utilisateur Autorisé est, ou a été, impliqué dans des activités frauduleuses ou illégales ; (i) Amadeus reçoit une requête judiciaire ou d'un organisme gouvernemental, une ordonnance ou une demande d'une autorité compétente ou une loi qui, de manière expresse ou raisonnablement implicite, oblige Amadeus à agir de la sorte ; ou (j) l'utilisation par l'Abonné du Système Amadeus ou du Produit Amadeus concerné constitue une violation grave du présent Contrat.

3.1.2 Dans la mesure autorisée par la réglementation ou loi applicable, Amadeus s'engage à notifier toute Suspension à l'Abonné dès que raisonnablement possible.

3.1.3 Pour réparer les défaillances et les problèmes, Amadeus propose à l'Abonné une installation d'un logiciel de support à distance qu'Amadeus pourra activer sur l'ordinateur de l'Abonné après son accord. La condition préalable pour installer ce logiciel de support à distance est son activation par l'Abonné. Après l'activation du logiciel de support à distance établie par l'Abonné, le service clients d'Amadeus peut visualiser directement les paramètres sur l'ordinateur de l'Abonné, les configurer et démontrer les opérations dans le cadre de cette procédure. L'Abonné peut ainsi suivre simultanément ces saisies sur son ordinateur. L'Abonné a, à tout moment, la possibilité de désactiver ce programme de support à distance et d'interrompre ainsi l'activation du service clients d'Amadeus sur son ordinateur. L'Abonné veille à désactiver de nouveau le programme de support à distance après l'avoir utilisé.

3.1.4 Les coûts pour la réparation des défaillances, incombant, selon les éléments de preuve, à l'Abonné, sont à la charge de l'Abonné. Cette condition s'applique également pour les défaillances ayant été causées à d'autres appareils et/ou réseau.

3.1.5 Amadeus peut exiger le remboursement de ses frais dans la mesure où Amadeus a dû intervenir en raison d'un message d'erreur résultant de l'Abonné, sans que la preuve d'un dysfonctionnement du service ou du Système Amadeus ne soit apportée par l'Abonné. Les frais sont, le cas échéant, calculés en fonction des dépenses et du taux horaire du conseiller, conformément à la liste de prix Amadeus applicable ou aux autres frais communiqués par Amadeus à l'Abonné à l'avance.

3.2 Suspension de l'Émission de Billets/Contenus. Amadeus peut suspendre ou limiter immédiatement : (a) la capacité de l'Abonné à émettre des billets pour le(s) Fournisseur(s), si cela est demandé pour quelque motif que ce soit ; (i) par ce(s) Fournisseur(s) ; ou (ii) par l'IATA, l'ARC ou toute autre autorité réglementaire ; ou (b) l'accès de l'Abonné aux contenus d'un Fournisseur spécifique si cela est demandé par ce Fournisseur.

4. Les Services Amadeus et Identifiants d'Accès

4.1 Services Amadeus. Amadeus fournira à l'Abonné les Services Amadeus commandés par l'Abonné, y compris toute la Documentation y afférente, conformément aux dispositions du Contrat.

4.2 Licence. Amadeus accorde à l'Abonné un droit non exclusif, révocable et non-transférable, limité à la durée du contrat, sans droit de concéder des sous-licences, uniquement dans le cadre de l'accès et de l'utilisation par l'Abonné du Système Amadeus, uniquement à des fins commerciales internes sur le Territoire.

4.3 Commande des Identifiants d'Accès. L'Abonné communiquera à Amadeus les noms et prénoms complets et les adresses des courriers électroniques professionnels utilisés exclusivement par les Utilisateurs Autorisés qui sont autorisés par l'Abonné à bénéficier d'un Service Amadeus. Ensuite, Amadeus fournira à l'Abonné les Identifiants d'Accès commandés par ce dernier et l'URL pour solliciter le Service Amadeus concerné. Dès la validation de l'accès d'un Utilisateur Autorisé, celui-ci pourra accéder au Service Amadeus concerné. Chaque Utilisateur Autorisé pourra changer son mot de passe personnel sur l'écran de login du Service Amadeus concerné. L'Abonné peut modifier, ajouter et supprimer des Identifiants d'Accès par le biais de la procédure de commande habituelle d'Amadeus ou de tout autre outil mis à sa disposition par Amadeus à tout moment.

Ces opérations seront effectuées conformément aux conditions financières, techniques et contractuelles alors en vigueur d'Amadeus et aux frais en vigueur indiqués dans la Liste de prix Amadeus ou autrement communiqués par Amadeus au Participant avant l'opération concernée.

4.4 Identifiants d'Accès - Administration et Sauvegarde.

4.4.1 L'Abonné est lui-même tenu responsable de l'installation et de la gestion de ses licences utilisateurs. Dans ce cadre, il s'engage notamment à transmettre les droits nécessaires liés aux licences utilisateurs et, si nécessaire, de bloquer temporairement les licences utilisateurs ou de les supprimer. En cas de blocage d'un utilisateur, l'Abonné s'engage à enregistrer une notification de blocage, indiquant le motif du blocage afin d'éviter toute utilisation abusive du Système Amadeus.

En ce qui concerne l'administration des licences d'utilisation, l'Abonné est conscient que le changement entre les différents modules a un effet correspondant sur la redevance à payer.

4.4.2 L'Abonné s'engage et accepte : (a) que le nombre maximum d'Utilisateurs Autorisés habilités par l'Abonné à accéder et à utiliser les Services Amadeus ne dépassera en aucun cas le nombre d'Identifiants d'Accès qu'il aura commandés à chaque moment ; (b) qu'il ne permettra pas qu'un Identifiant d'Accès soit utilisé par plus d'un Utilisateur Autorisé individuel, à moins qu'il n'ait été entièrement réattribué à un autre Utilisateur Autorisé individuel, auquel cas l'Utilisateur Autorisé antérieur n'aura plus le droit d'accéder aux Services Amadeus ou de les utiliser ; (c) qu'il permettra à Amadeus d'auditer les Services Amadeus dans le but de déterminer le nom et les Identifiants d'Accès de chaque Utilisateur Autorisé. Cet audit peut être effectué une fois par trimestre au maximum, aux frais d'Amadeus, et ce droit devra être exercé avec un préavis raisonnable et d'une manière permettant de ne pas perturber significativement l'exercice normal des activités de l'Abonné ; (d) si l'un des audits mentionnés dans la Section 4.4.2(c) ci-dessus révèle que des Identifiants d'Accès ont été fournis à une personne qui n'est pas un Utilisateur Autorisé, l'Abonné, sans préjudice des autres droits pouvant être exercés par Amadeus, devra désactiver immédiatement ces Identifiants d'Accès et Amadeus ne fournira aucun autre nouvel Identifiant d'Accès à cette personne ; et (e) si l'un des audits mentionnés dans la Section 4.4.2(c) ci-dessus révèle que l'Abonné n'a pas payé les frais à Amadeus conformément au Contrat à Amadeus, l'Abonné devra, sans préjudice des autres droits pouvant être exercés par Amadeus, payer la Rémunération contractuelle à Amadeus dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la date de l'audit concerné.

4.4.3 L'Abonné doit également payer les frais engagés par les utilisateurs mis en place par lui et ainsi autorisés. Il en va de même en cas d'utilisation non autorisée par d'autres tiers, si et dans la mesure où l'Abonné est responsable de cette utilisation.

5. Logiciels d'Amadeus

5.1 Licence de Logiciel. Si l'Abonné commande un Logiciel qui n'est pas fourni dans le cadre des Services Amadeus, Amadeus accorde à l'Abonné le droit non exclusif, révocable, non-transférable, limité à la durée du contrat, sans droit de concéder de sous-licences, d'utiliser la version du Logiciel objet de la commande uniquement dans le cadre de l'accès et de l'utilisation par l'Abonné du Système Amadeus, uniquement à des fins commerciales internes sur le Territoire.

5.2 Utilisation des Logiciels. L'Abonné peut : (a) utiliser une copie de production du Logiciel pour chaque licence concédée ; et (b) copier le Logiciel sous une forme lisible par machine uniquement à des fins de sauvegarde, ainsi que copier la Documentation y afférente, étant établi que toutes les copies et les copies partielles doivent inclure les mentions de copyright d'Amadeus ou, le cas échéant, de ses concédants de licence.

5.3 Améliorations Logiciel.

5.3.1 Amadeus fournira dans le cadre de la section 2.8.1 à l'Abonné les informations concernant les mises à jour, les révisions, les améliorations, les modifications et les remplacements des Logiciels (dans chaque cas, une "Amélioration Logicielle").

Amadeus est en droit d'ajuster les frais en vigueur au moment de la conclusion du contrat avec un préavis d'un (1) mois si l'étendue des services du Système Amadeus ou des Produits Amadeus n'est pas seulement étendue de manière insignifiante par des améliorations apportées par des mises à niveau logicielles.

5.3.2 L'Abonné doit installer, ou permettre à Amadeus d'installer, les Améliorations Logicielles non optionnelles, fournies gratuitement par Amadeus, dans les trente (30) jours suivant la notification d'Amadeus. Sauf indication au moins sous forme de texte contraire d'Amadeus, l'Abonné remplacera la version en cours du Logiciel par la dernière Amélioration Logicielle dans un délai raisonnable suivant la mise à disposition par Amadeus de celle-ci. L'Abonné est conscient qu'il ne pourra pas utiliser les Améliorations Logicielles s'il a introduit des programmes dérivés ou des modifications dans le Logiciel ou dans l'équipement informatique utilisé pour accéder au Système Amadeus. L'Abonné autorise Amadeus à effectuer des vérifications en ligne de l'équipement informatique et des Logiciels utilisés par l'Abonné afin de s'assurer que les Améliorations Logicielles sont correctement installées.

6. Produits Amadeus Supplémentaires et Formation

6.1 Produits Amadeus Supplémentaires. Amadeus peut proposer des Produits Amadeus supplémentaires à l'Abonné. À moins que les Parties n'en décident autrement au moins sous forme de texte, tous les Produits Amadeus supplémentaires seront soumis aux présentes Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus et aux Redevances en vigueur à la date de leur première utilisation par l'Abonné conformément à la liste de prix Amadeus applicable ou aux autres frais communiqués par Amadeus à l'Abonné à l'avance. Par utilisation l'Abonné constituera l'acceptation des conditions générales susmentionnées.

6.2 Site Internet de l'Abonné. Si l'Abonné commande, et Amadeus s'engage au moins sous forme de texte à fournir, tout Produit Amadeus utilisé pour effectuer des Réservations sur un Site Internet : (a) l'Abonné sera seul responsable de l'ensemble des dommages et intérêts et des responsabilités découlant ou ayant trait à toute fraude, utilisation abusive ou utilisation incorrecte d'une carte de crédit par les Utilisateurs en Ligne lors de l'achat par ces derniers de tous produits et services sur le Site Internet, l'Abonné indemniserà Amadeus, le Groupe Amadeus et l'ensemble de leurs sous-traitants, y compris les fournisseurs de services de gestion et/ou d'émission des billets en ligne, à l'égard de l'ensemble des réclamations, dommages et intérêts, coûts ou dépenses découlant ou ayant trait à ladite fraude, utilisation abusive ou utilisation incorrecte d'une carte de crédit par un Utilisateur en Ligne ; et (b) l'Abonné affichera des clauses types de non-responsabilité et des informations légales applicables en matière de protection des données et de la vie privée ou politiques de vie privée sur le Site Internet (les "Clauses de Non-responsabilité du Site Internet") qui protégeront le Groupe Amadeus. Les Clauses de Non-responsabilité du Site Internet doivent indiquer, au minimum, qu'aucun fournisseur de données ou d'informations sur le Site Internet, y compris Amadeus IT Group, S.A. ou ses entités affiliées, Fournisseurs et concédants de licence, ne seront en aucun cas responsable pour toutes demande, réclamation ou tous dommages, y compris les dommages directs, indirects, consécutifs, spéciaux ou punitifs, ainsi que de toutes autres pertes économiques ou préjudices, résultant de l'accès, de l'utilisation et de l'achat par un Utilisateur en Ligne de tout produit ou service sur le Site Internet. Les Clauses de Non-responsabilité du Site Internet seront affichées de manière pleinement visible sur le Site Internet et devront avoir été expressément acceptées via un processus de pointer-et-cliquer par les Utilisateurs en Ligne au moment de la Réservation ou préalablement à celle-ci. L'Abonné maintiendra indemne et dédommagera, défendra et dégage de toute responsabilité le Groupe Amadeus à l'égard de toute réclamation d'un Utilisateur en Ligne ou de tout autre tiers découlant ou ayant trait à l'utilisation du Système Amadeus, et indemniserà le Groupe Amadeus de l'ensemble des réclamations, dommages et intérêts, coûts ou dépenses découlant ou ayant trait à ladite réclamation intentée par un Utilisateur en Ligne ou par tout autre tiers.

6.3 Produits Publicitaires. Si l'Abonné commande un Produit Amadeus qui délivre des messages publicitaires ou de marketing personnalisés aux clients de l'Abonné (un "Produit Publicitaire d'Amadeus") : (a) l'Abonné sera censé donner des instructions à Amadeus pour que l'Abonné reçoive le Produit Publicitaire d'Amadeus concerné lorsqu'il sera commandé ; (b) Amadeus délivrera de la publicité aux clients de l'Abonné uniquement par le biais de ce Produit Publicitaire d'Amadeus ; (c) Amadeus Traitera les Données à Caractère Personnel nécessaires pour fournir le Produit Publicitaire d'Amadeus concerné conformément aux instructions spécifiques de l'Abonné, qui peuvent comprendre des instructions pour traiter des informations, y compris des Données à Caractère Personnel, dans le PNR ; (d) l'Abonné devra se tenir au courant et assurer le respect de toutes lois applicables aux produits publicitaires ou de marketing, y compris toutes obligations concernant l'envoi des notifications pertinentes à ses clients et l'obtention des consentements nécessaires de ceux-ci ; (e) l'Abonné indemniserà Amadeus de l'ensemble des réclamations, dommages et intérêts, coûts ou dépenses découlant ou ayant trait à l'absence de réalisation ou d'obtention des notifications, consentements et autres exigences établies par la réglementation applicable ; et (e) Amadeus ni ne déclare et ni ne garantit que les publicités seront juridiquement conformes ou appropriées. Amadeus n'assume aucune obligation quant au contenu des publicités et décline toute responsabilité quant à l'utilisation de toute publicité par l'Abonné.

6.4 Rapports et Produits de Business Intelligence. Pour pouvoir accéder aux rapports contenant des Données de Réservation ou à tout Produit Amadeus utilisé pour la Business Intelligence, l'Abonné doit fournir à Amadeus la liste des Office IDs appartenant à l'Abonné. L'Abonné est responsable de communiquer à Amadeus tout changement dans la liste des Office IDs dès la prise d'effet de ce changement. L'Abonné a le droit d'utiliser les rapports et les données mis à sa disposition par Amadeus (les "Données de Marché") conformément aux conditions générales applicable au Contrat. Les Données de Marché : (a) seront utilisées par l'Abonné exclusivement dans le cadre de la commercialisation et la vente de ses services de voyage et de l'exercice efficace de son activité liée aux voyages ; et (b) seront utilisées exclusivement par l'Abonné, et ne seront pas publiées, ni inscrites en double, ni révélées ou mises à la disposition de tiers, en tout ou en partie, sous leur format original ou une fois restructurées ou traitées de quelque manière et sous quelque format que ce soit.

6.5 Formation. L'Abonné veille à ce que les utilisateurs du Système Amadeus disposent des connaissances appropriées pour utiliser le Système Amadeus.

Amadeus propose des supports et/ou du matériel de formation relatifs aux différentes procédures dont une redevance est susceptible d'être prélevée à l'Abonné. Les frais accessoires de formation, comme les frais de transport, d'hébergement et des services de restauration sont à la charge de l'Abonné.

7. Sites Internet de Tiers / Connectivité

7.1 Sites Internet de Tiers. L'Abonné reconnaît et accepte que le Système Amadeus ou les Produits Amadeus lui permettent d'accéder au contenu de sites internet de tiers, de communiquer avec des tiers et d'acheter des produits et des services auprès de tiers via des sites internet de tiers ou d'autres fonctions d'internet, et que l'Abonné le fait de sa propre initiative et à ses propres risques. Amadeus ne fait aucune déclaration ou garantie, et n'assume aucune responsabilité ou obligation, de quelque nature que ce soit, à l'égard du contenu ou de

amadeus Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus

l'utilisation des sites internet de tiers ou de la communication avec des tiers, ni des transactions effectuées ou des contrats souscrits par l'Abonné avec des tiers. L'Abonné est responsable de se familiariser avec les conditions générales et la politique de vie privée du site internet de tiers concerné, avant d'utiliser le site internet de ce tiers. Amadeus n'avalise et n'approuve pas ni les sites internet de tiers ni le contenu des sites internet de tiers mis à disposition via le Système Amadeus ou tout Produit Amadeus.

7.2 Réseaux et Systèmes. L'Abonné s'assurera que ses réseaux et ses systèmes sont conformes aux exigences système et aux exigences de sécurité publiées par Amadeus dans le Centre de services Amadeus sous <https://servicehub.amadeus.com>.

7.3 Connexion à Amadeus. L'Abonné sera seul responsable de fournir et de maintenir les connexions réseau et les liens de communication entre ses systèmes et les centres de données d'Amadeus.

7.4 Connections Réseau et Installations de Communication. Amadeus décline toute responsabilité en cas de retard, de défaillance de livraison ou de toutes autres pertes ou dommages découlant ou ayant trait aux connexions réseau ou provoquées par un transfert de données sur les installations de communication de l'Abonné, y compris l'Internet.

8. Données des Fournisseurs / Réservations Non-Émises / Données de Réservation

8.1 Données des Fournisseurs.

8.1.1 L'Abonné assume lui-même la responsabilité de la conclusion de contrats d'intermédiaires avec les prestataires comme condition préalable pour l'activation de leurs contenus ou systèmes.

8.1.2 Si des prestataires tiers venaient uniquement à fournir leurs services sous certaines conditions (commerciales), Amadeus se réserve le droit de fournir, de son côté, ces services dans le Système Amadeus, sous certaines conditions particulières uniquement.

8.1.3 L'Abonné n'effectuera aucune réservation de tarifs si une enquête raisonnable de la part de l'Abonné révélerait que ces informations avaient été fournies et stockées incorrectement dans le Système Amadeus par un Fournisseur. Amadeus ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou la fiabilité des données d'un Fournisseur ou de toutes autres informations fournies à l'Abonné via le Système Amadeus. En conséquence, Amadeus décline toute responsabilité quant au contenu, l'exactitude, l'utilisation ou la disponibilité continue des données d'un Fournisseur ou de toutes autres informations stockées dans le Système Amadeus, l'Abonné reconnaît qu'il n'a aucun droit vis-à-vis d'Amadeus concernant l'exactitude ou l'utilité de ces données ou informations.

8.2 Réservations Non-Émises. Si un passager qui utilise une réservation confirmée effectuée par l'Abonné via le Système Amadeus se voit refuser le service par le Fournisseur en raison d'une survente ou d'une absence d'enregistrement de cette réservation, ou si un Fournisseur transmet des données incorrectes à Amadeus, le seul recours disponible sera celui qui est prévu par ce Fournisseur dans son tarif ou dans les termes et conditions générales du contrat de Fournisseur applicable à l'Abonné ou au passager concerné.

8.3 Données de Réservation.

8.3.1 L'Abonné s'engage : (a) à saisir correctement, mettre à jour et maintenir les Données de Réservation ; et (b) à être le seul responsable de leur contenu et de leur exactitude et de leur conformité aux dispositions légales, en particulier aux dispositions de la loi sur la protection des et (c) à ce que les données saisies par lui soient exemptes de virus.

8.3.2 Amadeus est tenu de suspendre l'accès à des données enregistrées en cas de soupçon légitime, portant sur des contenus d'informations illégaux ou non appropriés, de nature trompeuse ou offensante.

8.3.3 Si une procédure permet à l'Abonné de récupérer des données depuis le Système Amadeus (par exemple, des numéros de traitement ouverts), l'Abonné est tenu de récupérer ces données le plus rapidement possible pour réduire la charge du système. Amadeus est en droit de supprimer du système les données ayant été sauvegardées plus de deux années dans le Système Amadeus.

8.4 Franchisés et Groupements. Si l'Abonné est membre d'une franchise, d'un groupement ou de tout autre groupe représentatif, l'Abonné donne son consentement à la communication de ses Données de Réservations (à l'exclusion des Données à Caractère Personnel) au siège de ce groupement.

8.5 Itinéraires et Services Supplémentaires. Amadeus peut : (a) utiliser les Données des Réservations afin de fournir des itinéraires et autres renseignements ; et (b) proposer des services supplémentaires de manière directe aux voyageurs via *CheckMyTrip* ou un site internet ou application mobile équivalente.

8.6 Identification de l'Abonné/MIDT. L'Abonné accepte, expressément, par le présent Contrat, qu'Amadeus et d'autres entreprises du Groupe Amadeus soient habilitées à utiliser et divulguer des données provenant de l'utilisation du Système Amadeus, pouvant contenir des informations directes ou indirectes sur l'identité de l'Abonné, à des fins de marketing, réservation, de vente (MIDT), conformément au code de conduite de l'UE pour les prestataires de CRS ratifié par la Suisse.

Ces données de marketing, réservations ou ventes rendues disponibles par Amadeus ne contiendront aucun élément permettant d'identifier, directement ou indirectement, des personnes physiques ou, le cas échéant, les organisations ou sociétés pour le compte desquelles elles agissent. En échange, Amadeus fournira à l'Abonné les tableaux de bord qui contiennent, sous forme agrégée, les données concernant les

données de réservations aériennes proposées aux abonnés et couvrant tous les pays soumis au Code de Conduite EU pour SIR, connu sous la dénomination d'« Amadeus Booking Analysis », au titre d'un contrat distinct à souscrire par les Parties. L'Abonné peut révoquer son accord à tout moment par écrit vis-à-vis d'Amadeus.

9. Garanties

9.1 Garantie de Performance des Logiciels. Amadeus garantit que les Logiciels sont substantiellement conformes à la Documentation publiée. Si l'Abonné notifie par écrit un défaut à Amadeus, en tant que seul recours offert à l'Abonné en cas de violation substantielle de cette garantie, Amadeus peut : (a) avec la collaboration raisonnable de l'Abonné, confirmer l'existence de ce défaut et ensuite corriger ou remplacer tout Logiciel défectueux ; ou (b) supprimer ce Logiciel du Contrat et verser un remboursement proportionnel aux redevances de licence payées d'avance après la restitution du Logiciel. Cette garantie n'est pas applicable aux Logiciels ayant été modifiés ou complétés par l'Abonné ou par ses fournisseurs.

9.2 Brevet du Logiciel / Garantie de Copyright. Amadeus garantit qu'à sa connaissance, la partie du Logiciel écrite par Amadeus ou par le Groupe Amadeus à la Date d'Entrée en Vigueur ou antérieurement n'enfreint aucun brevet valide ou copyright de tiers. En tant que seul recours exclusif accordé à l'Abonné en cas de violation substantielle de cette garantie, Amadeus défendra l'Abonné à l'égard de toute réclamation intentée au motif qu'à Date d'Entrée en Vigueur, la partie du Logiciel écrite par Amadeus ou par le Groupe Amadeus enfreignait un brevet valide ou un copyright. Amadeus ou l'une de ses entités affiliées du Groupe Amadeus s'engage à payer tous les dommages et intérêts directs accordés finalement, majorés de tous les honoraires d'avocat et de l'ensemble des frais juridiques y afférents, associés à cette réclamation, à condition que l'Abonné notifie immédiatement et par écrit cette réclamation à Amadeus et qu'il lui fournisse toutes informations raisonnables et son assistance, et qu'il confère à Amadeus l'autorité exclusive pour défendre ou régler la réclamation. Dans le cadre de cette défense ou de ce règlement, Amadeus peut, à son entière discrétion : (a) obtenir pour l'Abonné le droit de continuer à utiliser le Logiciel ; ou (b) remplacer ou modifier le Logiciel (sans changer substantiellement ses fonctions) pour qu'il cesse d'être litigieux. Si Amadeus, à son entière discrétion, détermine avec motif valable que ces recours ou solutions ne sont pas disponibles, Amadeus peut arrêter l'utilisation du Logiciel et verser à l'Abonné un remboursement proportionnel aux redevances de licence payées d'avance après la restitution du Logiciel et de la Documentation. Cette garantie n'est pas applicable si : (i) l'Abonné a introduit toute modification ou supplément dans le Logiciel ; (ii) la violation présumée est fondée sur l'utilisation ou la vente du Logiciel ou d'équipements informatiques d'Amadeus en combinaison avec des produits non fournis par Amadeus ; ou (iii) l'Abonné n'a pas installé un autre Logiciel fourni par Amadeus, alors que l'installation de ce Logiciel aurait évité la violation présumée.

10. Propriété

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle et des autres droits exclusifs sur le Système Amadeus, les Logiciels, les Produits Amadeus ou les Services Amadeus, ainsi que toute la Documentation y afférente, le know-how, langages de programmation et de scripts, les designs des écrans, les processus commerciaux, le flux de travail et les concepts des programmes, appartiennent à Amadeus ou à ses concédants de licence, et constituent des propriétés intellectuelles, des informations protégées et des secrets commerciaux d'Amadeus ou de ses concédants de licence. Amadeus ou ses concédants de licence conservent tous les droits, les titres et les intérêts sur ces propriétés, y compris sur tous les développements introduits par le Groupe Amadeus ou par ses entités affiliées, ou pour le compte de ceux-ci.

11. Sécurité / PCI-DSS

11.1 Exigences de Sécurité. L'Abonné reconnaît et accepte que l'environnement dans lequel le Système Amadeus et les Produits Amadeus sont utilisés doit être sécurisé. En conséquence, l'Abonné s'engage (et s'assurera que tout sous-traitant ou tout autre tiers fournissant des services informatiques pour le compte de l'Abonné s'engage également) : (a) à mettre en place et à maintenir des pare-feu actifs visant à limiter et à contrôler le trafic entrant et sortant des systèmes informatiques des clients de l'Abonné ; (b) à mettre en place et à maintenir des anti-virus actifs et mis à jour régulièrement et des outils anti-programmes malveillants sur tous les ordinateurs ; (c) à utiliser uniquement des versions supportées, mises à jour et corrigées des logiciels d'application, des systèmes d'exploitation et des composants des infrastructures, en y appliquant les mises à jour de sécurité aussi vite que possible ; (d) à s'assurer que les Utilisateurs Autorisés utilisent des mots de passe solides et de sécurité avancée, sans que les Identifiants d'Accès soient partagés par plusieurs individus, et qu'un même mot de passe ne soit pas réutilisé pour de multiples produits ou outils, ce qui veut dire que tous les Utilisateurs Autorisés sont tenus d'utiliser des mots de passe uniques pour le Système Amadeus et pour chaque Produit Amadeus, y compris leur adresse de courrier électronique professionnel ; et (e) à fournir des sessions de sensibilisation à tous les Utilisateurs Autorisés pour qu'ils apprennent à reconnaître et à éviter les tentatives d'hameçonnage.

11.2 Identifiants d'Accès. Amadeus fournira à l'Abonné des Identifiants d'Accès pour que les Utilisateurs Autorisés puissent accéder et utiliser le Système Amadeus et les Produits Amadeus ou Amadeus Direct. L'Abonné s'assurera que les Identifiants d'Accès sont fournis uniquement aux Utilisateurs Autorisés. L'Abonné est seul responsable : (a) de la sécurité et l'utilisation des Identifiants d'Accès de l'Abonné et de ses Utilisateurs Autorisés ; et (b) de tous les accès et les utilisations

du Système Amadeus et de tous les Produits Amadeus, directement ou indirectement, par le biais ou au moyen de l'infrastructure informatique de l'Abonné ou des Identifiants d'Accès de ses Utilisateurs Autorisés, avec ou sans la connaissance ou le consentement de l'Abonné. L'Abonné retirera immédiatement les Identifiants d'Accès des personnes qui cesseront d'agir comme Utilisateurs Autorisés.

11.3 Accès ou utilisation non autorisés. L'Abonné assume la responsabilité de la confidentialité de ses identifiants, comprenant son nom d'utilisateur et son mot de passe personnels et lui permettant d'accéder au Système Amadeus. L'Abonné s'engage à conserver son nom d'utilisateur et son mot de passe afin qu'aucun tiers non autorisé ne puisse avoir accès à ces données et pour éviter, ainsi, tout abus d'accès commis par des tiers non autorisés.

, L'Abonné s'engageant à informer immédiatement Amadeus de tout accès ou utilisation non autorisé.

11.4 PCI-DSS. Amadeus et l'Abonné sont chacun responsables de la sécurité des données des détenteurs de cartes bancaires qui sont hébergées, traitées ou transmises sur leurs systèmes respectifs, et acceptent de collaborer pour maintenir cette sécurité et afin de permettre à Amadeus de maintenir annuellement sa certification à Norme de Sécurité des Données de l'Industrie des Cartes de Paiement ou Payment Card Industry Data Security Standard ("PCI-DSS"), telle que publiée, mandatée et requise par le « PCI Security Standards Council » (Conseil des Normes de Sécurité PCI) au moment de la certification, concernant la conservation, la transmission et le traitement des données de détenteurs des cartes bancaires appartenant aux voyageurs.

11.5 Saisie de Données. Amadeus met en garde l'Abonné, dans le cadre de ses démarches pour répondre aux exigences des normes PCI DSS, sur le fait que les données de cartes de crédit doivent être uniquement saisies dans les champs prévus à cet effet et dans les formats spécifiés, conformément aux guides d'utilisation respectifs des procédures individuelles (disponible sur <https://servicehub.amadeus.com>).

Ces champs dans le PNR et le profil incluent :

(a) Les éléments du PNR :

Commande Cryptique	Nom de l'élément
FP	Méthode de paiement
INS	Sous-éléments de la méthode de paiement dans les éléments d'assurance
MCO, XSB, et SVC	Sous-éléments de la méthode de paiement dans des documents divers
NFP	Méthode de paiement neutre
SSR FOID	Demande de service spéciale pour le mode d'identification
RM, RC, RX, RY, RI et RQ	Remarques
SSR EPAY	Demande de service spéciale pour le paiement électronique
/G	Champs de garantie pour les Réservations hôtels et voitures
/DP	Champs des dépôts pour les Réservations hôtels et voitures

(b) Les éléments du profil :

Commande Cryptique	Nom de l'élément
FP	Méthode de paiement
SR FOID	Demande de service spéciale pour le mode d'identification
SR EPAY	Demande de service spéciale pour le paiement électronique
RM	Remarque générale
RC	Remarque confidentielle
RQ	Remarque sur le contrôle qualité
RX	Remarque société
RIR	Remarque sur l'itinéraire
PPR	Ligne de priorité
PPS	Entrées pré-enregistrée

amadeus Conditions Générales d'Accès au Système Amadeus

Commande Cryptique	Nom de l'élément
RY	Remarque RY
PHI	Champs de garantie pour les Réservations hôtels
PCI	Champs de garantie pour les Réservations voitures

11.6 Exigences de Sécurité Supplémentaires. L'Abonné s'engage (et s'assurera que tout sous-traitant ou tout autre tiers fournissant des services informatiques pour le compte de l'Abonné s'engage également) à mettre en place, maintenir et respecter les exigences supplémentaires, les politiques et les normes concernant les exigences de sécurité des informations, telles qu'établies par Amadeus et communiquées à l'Abonné. L'Abonné s'engage à adopter immédiatement les mesures nécessaires pour se conformer à ces exigences, à ses frais et, en tout état de cause, avant la date limite stipulée pour ce faire.

11.7 Tiers de l'Abonné. L'Abonné notifiera Amadeus s'il souhaite connecter un tiers fournisseur ou partenaire (par exemple, un fournisseur de moyens de paiements) au Système Amadeus ou à un Produit Amadeus (un "Tiers de l'Abonné"). La connexion de tous Tiers de l'Abonné au Système Amadeus ou à un Produit Amadeus sera soumise au consentement au moins sous forme de texte préalable d'Amadeus et aux conditions suivantes : (a) Amadeus peut introduire, à tout moment, des conditions d'utilisation ou des mesures de sécurité qui seront applicables aux Tiers de l'Abonné, que l'Abonné sera responsable de mettre en place conjointement avec les Tiers de l'Abonné ; (b) l'Abonné s'assurera que chaque Tiers de l'Abonné respecte entièrement et à tout moment le PCI-DSS, et fournira à Amadeus, sur demande préalable, la preuve de conformité au PCI-DSS ; (c) Amadeus peut déconnecter, immédiatement et sans préavis, tout Tiers de l'Abonné qui aurait violé ses obligations liées au PCI-DSS ou qui ne s'y conforme pas intégralement ; et (d) Amadeus déclinera toute responsabilité quant à la performance ou le respect du PCI-DSS par tout Tiers de l'Abonné.

11.8 Exigences non-conformes en matière de Design. Amadeus ne pourra être obligé à développer, héberger ou mettre en œuvre des développements, et ne fournira aucune garantie de sécurité à cet égard, si les exigences ou conditions requises par l'Abonné quant à ces

développements ne sont pas compatibles ou entrent en conflit avec la norme PCI-DSS ou avec les standards de sécurité d'Amadeus, ou sont en conflit avec les lois ou les règlements applicables ou les standards de l'industrie. Quant aux développements non-hébergés par Amadeus, Amadeus peut accepter de réaliser des solutions non-conformes sous réserve que l'Abonné libère Amadeus et ses entités affiliées de toute responsabilité concernant toute perte, dommage, frais ou blessure et toute demande quelle qu'elle soit, qui pourrait lui être causé ou adressé à l'avenir en raison du développement ou de la mise en œuvre de la solution, y compris tout manquement ou absence de compatibilité avec la norme PCI-DSS.

11.9 Suspension. L'Abonné accepte qu'Amadeus soit en droit, après préavis, de supprimer les saisies de données de carte de crédit erronées et/ou de limiter l'accès au Système Amadeus. L'Abonné dégage Amadeus de toutes les réclamations de tiers, fondées sur le fait que les données de cartes de crédit n'ont pas été saisies par le participant dans les champs prévus à cet effet.

11.10 Indemnité. L'Abonné convient et accepte que tout manquement aux dispositions de la présente Section pourrait compromettre l'environnement d'utilisateur final dans lequel sont utilisés le Système Amadeus ou les Produits Amadeus, ce qui pourrait entraîner des fraudes, des utilisations non-autorisées, incorrectes ou des failles de sécurité des données. En conséquence, l'Abonné indemnifiera les entités concernées au sein du Groupe Amadeus à l'égard de l'ensemble des réclamations, responsabilités, pénalités, amendes, dommages, y compris les frais de poursuite judiciaire, découlant de : (a) l'absence de mise en œuvre, maintenance ou respect par l'Abonné de l'une ou l'autre des exigences, des standards, normes ou des règles en matière de sécurités prévues dans la présente Section ou communiquées à l'Abonné en vertu des dispositions de la Section 11.6 ci-dessus ; ou (b) le développement d'une solution non-conforme dans les conditions prévues au titre des dispositions de la Section 11.8 ci-dessus.

12. Réalisation des Activités

Amadeus et l'Abonné adhéreront aux normes les plus strictes en matière d'éthique commerciale, intégrité et loyauté, et ne feront rien qui puisse avoir pour effet de discréditer ou de nuire de quelque manière que ce soit à la réputation et au fonds de commerce de l'autre Partie ou de ses entités affiliées.

13. Modification

13.1 Les présentes dispositions du contrat peuvent être modifiées par Amadeus (« **Modification** »), dans la mesure où elles n'affectent pas les

clauses relatives à la nature et l'étendue des prestations contractuellement convenues, notamment la durée, y compris les clauses de résiliation. Par ailleurs, des modifications et avenants aux conditions contractuelles peuvent être établis, dans la mesure où des réglementations existantes, résultant de modifications de lois et ordonnances pertinentes, apparues après la conclusion du contrat, ainsi que des modifications de la jurisprudence, sont affectées et, dans la mesure où ce dispositif entraîne une insuffisance de réglementation.

13.2 Amadeus informe, sous forme de texte, l'Abonné des modifications des présentes conditions contractuelles, conformément au point 13.1. Elles font foi dans la mesure où l'Abonné n'a déclaré, sous forme de texte, aucune contestation dans un délai d'un mois à compter de la réception de la notification de modification. Amadeus avertira de nouveau, expressément, l'Abonné dans la notification de modification de cette conséquence.

14. Nullité partielle, Dispositions Finales

14.2 Nullité partielle. La nullité d'une ou de plusieurs dispositions du présent contrat n'affecte en rien la validité des autres dispositions du contrat. Les parties sont tenues, le cas échéant, de remplacer la disposition invalide par une disposition valide qui se rapprochera au maximum de l'objet économique poursuivi par la disposition non applicable.

14.2 Accords supplémentaires. Des accords supplémentaires relatifs au présent contrat, les modifications et avenants, apportés au présent contrat requièrent la forme de texte pour leur validité et doivent être expressément caractérisés comme tels. Cette condition s'applique également pour toute modification de la clause imposant la forme de texte.

15. Loi Applicable et Compétence

15.1 Loi applicable. Le présent contrat et son interprétation sont régis par la loi suisse, à l'exclusion des dispositions de droit international privé.

15.2 Compétence. Les Parties conviennent que les litiges seront réglés exclusivement par les tribunaux compétents du siège social respectif d'Amadeus.